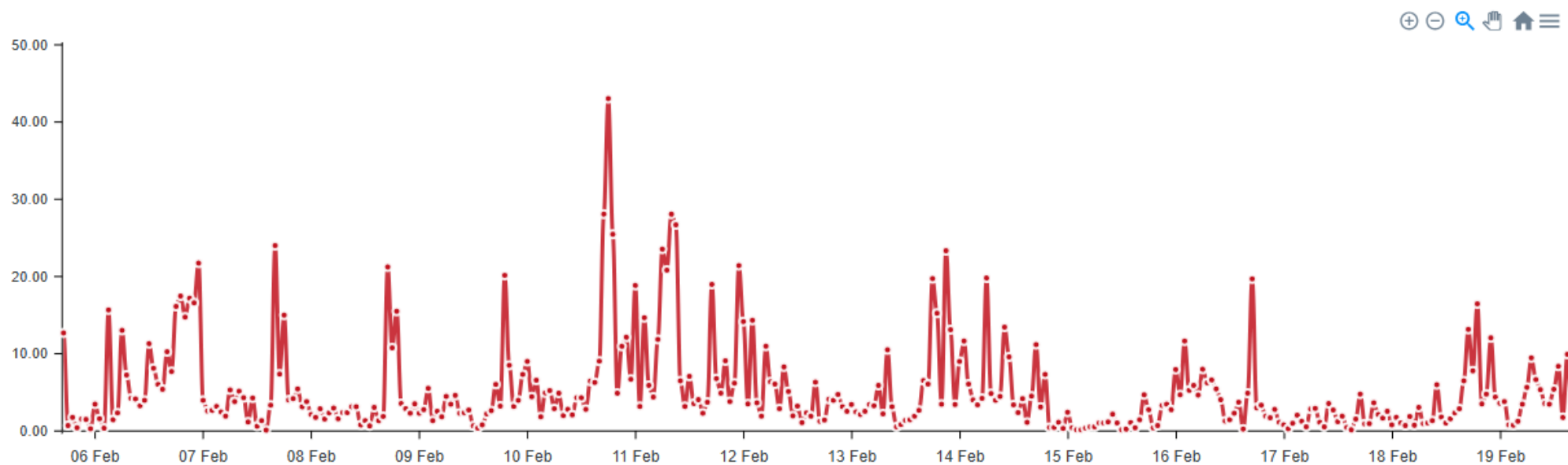


Mesures de pollution atmosphérique à Aime sur un mois du 5 février au 5 mars

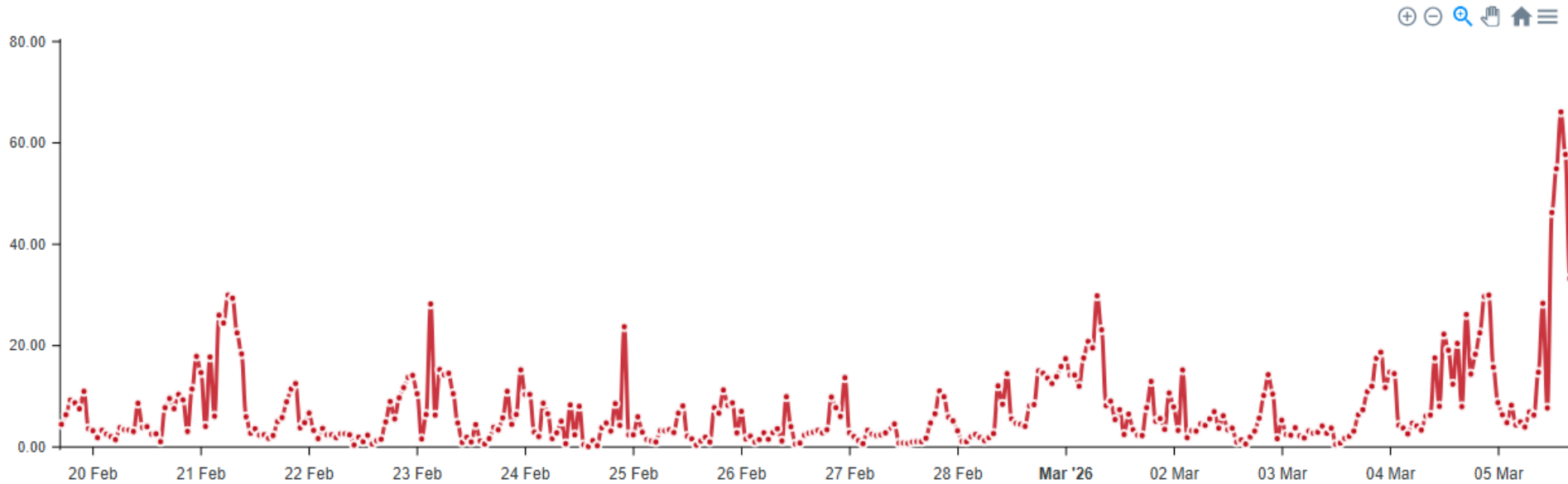
Par vivre en Tarentaise association agréée pour la protection de la nature

776 route du Villard 73210 Landry

PM2.5 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



PM2.5 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)

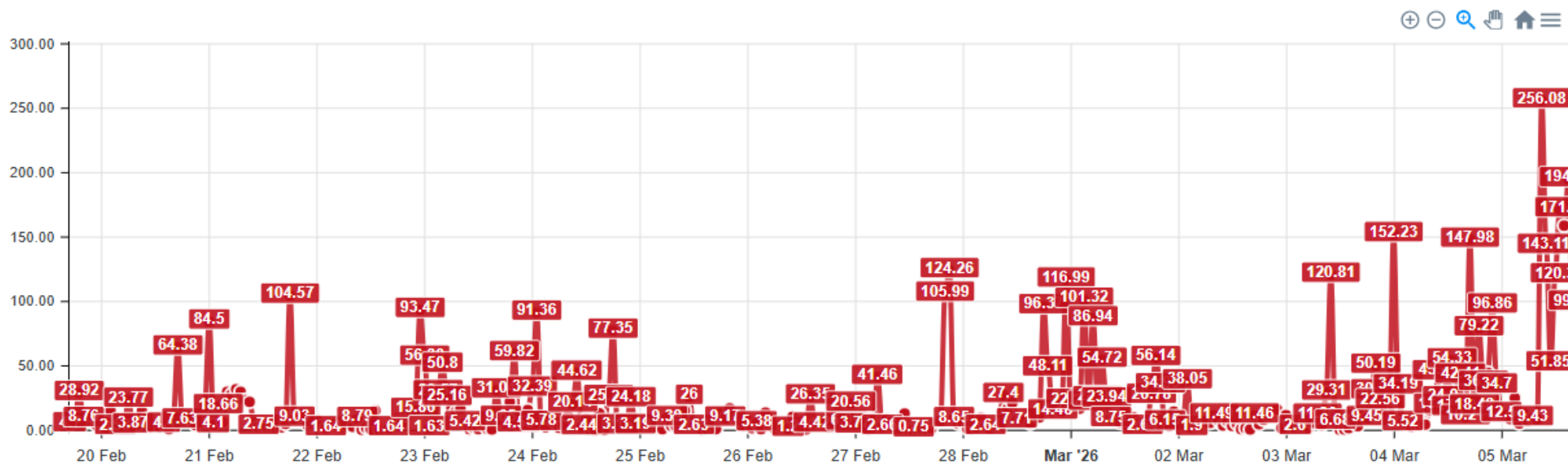


Les courbes enregistrées ont été copiées en deux parties pour les rendre plus lisibles. On remarque des pics réguliers de particules fines de diamètre inférieur à $2.5 \mu\text{m}/\text{m}^3$ qui pénètrent profondément dans les bronches.

La moyenne calculée sur un mois est de $6.3 \mu\text{m}/\text{m}^3$. Elle est inférieure au seuil défini par les instances européennes qui est de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ mais supérieure à la valeur cible fixée par l'OMS à savoir $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

On remarque que les pics sont souvent séparés de deux jours. Il est probable que le chauffage au bois des particuliers et des artisans explique les valeurs relevées.

PM10 : Détecteur de particules (unités : ug/m3)



Comme pour les particules de diamètre inférieures à 2.5 µm/m3, celles plus grosses mais de diamètre inférieur à 10µm/m3 ont été copiées en deux fois.

La moyenne calculée sur le mois est de 13.2 µg/m3 . La valeur recommandée au niveau européen est de 20µg/m3 maximum pour une valeur cible OMS de 15 µg/m3. Nous sommes donc en dessous des normes en vigueur en France et en Europe.

Là encore il faut probablement incriminer le chauffage au bois des particuliers ou de certains professionnels du bois. Il serait bon de recommander à la population d'utiliser des poêles à bois performants et de préférence des foyers fermés à pellets qui émettent beaucoup moins de particules que le bois buche. Enfin l'allumage du feu à l'envers est encore mal connu mais il est préconisé car il évite les nuages de fumée à l'allumage. Il s'agit d'empiler du gros bois, du moyen et enfin des petites buchettes que l'on allume à l'aide d'une pastille en paille de bois.

Au nom de Vivre en Tarentaise le président Alain Machet le 6 mars 2026